

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 03 décembre 2025 à 18h45 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 26 novembre 2025.

ORDRE DU JOUR :

- Affouage sur pied : Campagne 2024-2025
- SICOPAL : Nouvelles adhésions Commune/Communauté de Commune
- Mise à jour des statuts d'ECLA
- Convention de prestation forestière
- Choix entreprise – Cuve à eau DECI
- Demande subvention DETR – Cuve à eau DECI
- Comptes rendus de réunion
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Hubert MARTIN

Absent excusé : Guy SCHENCK donne pouvoir à Catherine CORNIER. Franck GUILLOT est arrivé à 19h, en attente, donne pouvoir à Monique PYON.

Secrétaire de séance : Gérard GONO

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Affouage sur pied : Campagne 2024-2025

L'affouage étant partagée par foyer, seules les personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune sont admises à ce partage. La commune a fait une information auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2024-2025.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré destine le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) de la parcelle C784, à l'affouage sur pied ; désigne comme garants : Jean-Michel GABET, Franck GUILLOT, fixe le volume maximal estimé des portions à 30 stères; ces portions étant attribuées par tirage au sort ; fixe le montant total de la taxe d'affouage à 450 € ; ce montant étant divisé par le nombre d'affouagistes arrêté dans le rôle, le montant de la taxe d'affouage s'élève à 150 €/affouagiste (3 inscriptions).

Délibération approuvée à l'unanimité.

- SICOPAL : Nouvelles adhésions Commune/Communauté de Commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Prémanon et la Communauté de Commune de Arbois Poligny Salins Cœur du Jura demandent leur adhésion au SICOPAL. Le Conseil Municipal accepte ces adhésions

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Mise à jour des statuts d'ECLA

Cette mise à jour vise principalement à procéder à un toilettage rédactionnel des statuts, à les mettre en conformité avec les dernières évolutions législatives et réglementaires et à tenir compte des observations formulées par les services de la Préfecture et la Chambre régionale des comptes, sans modification des compétences exercées par l'EPCI

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Convention de prestation forestière

La Commune envisage de procéder à la signature d'une convention qui a pour objet la réalisation par un Bûcheron de travaux forestiers sur le territoire communal, à savoir l'abattage d'arbres, l'élagage, le débardage et le nettoyage et évacuation des rémanents. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré désigne Monsieur Jean-Philippe BENOIT, SIRET 790 678 148 00012 comme Bûcheron signataire de la convention

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Choix entreprise – Cuve à eau DECI

La Commune envisage de procéder à des travaux de mise en place d'une cuve à eau en lien avec la défense incendie au lieu-dit La Ferme de Presle. Deux entreprises ont établi un devis : l'entreprise PETITJEAN TP pour un montant de 47 005.60€ HT et l'entreprise ETC TP pour un montant de 42 024.00€ HT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve le devis de l'entreprise ETCTP pour un montant HT de 42 024.00€

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Demande subvention DETR et Conseil Départemental – Cuve à eau DECI

La Commune envisage de procéder à des travaux de mise en place d'une cuve à eau en lien avec la défense incendie au lieu-dit La Ferme de Presle. Le Conseil Municipal adopte le principe de l'opération de mise en place d'une cuve à eau en lien avec la défense incendie au lieu-dit La Ferme de Presle et arrête les modalités de financement ainsi que le coût estimatif des travaux à la somme de 42 024.00€ HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

SICTOM : Délégué : Gérard GONO

Redevance incitation : Passage de la taxe à la redevance : décision à prendre avec la prochaine municipalité. Pas d'augmentation des tarifs pour l'année 2026.

SIVOS : Délégué : Jean-Michel GABET

Ouverture d'une sixième classe : 133 enfants avec une moyenne de 22 enfants par classe. Visite des locaux de l'école suite à la fin des travaux du groupe scolaire. Le centre de loisirs a organisé un mini camp au mois d'août à la base de loisirs de MALAFRAZ, douze enfants sont partis accompagnés de deux accompagnateurs. Environ 100 enfants mangent à la cantine par jour (forte augmentation), ce qui nécessite du personnel supplémentaire. La convention concernant le RGPD avec le Centre de Gestion 54 a été renouvelée. La réforme de protection sociale des agents introduit l'obligation de participation des employeurs publics, c'est pourquoi à partir du 01 janvier 2026, une participation à hauteur de 15€ sera mise en place par agent pour la complémentaire santé. Activités prévues : 19/12/2025 – Fête de Noël, 06/03/2026 – Carnaval, 26/06/2026 – Fête de l'Ecole.

Commission Mobilité : Délégué : Gérard GONO

Aide à l'achat de vélos pour les particuliers et entreprises (vélos dits classiques et vélos à assistance électrique). Initiation au code de la route pour les vélos.

SICOPAL : Déléguée : Catherine CORNIER

Vote pour l'adhésion de la Commune de Prémanon et de la Communauté de Commune de Arbois Poligny Salins Cœur du Jura. Il est envisagé une augmentation du repas scolaire ou de l'adhésion des communes. Le self sera rénové. Une économie de chauffage a été faite depuis le raccordement au réseau chauffage du SYDOM (incinérateur).

Conseil d'Ecole : Déléguée : Monique PYON

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école. Vote du règlement intérieur. Présentation de l'association « Les Petites Mains ».

Commission PLUi – Trame Verte et Bleue : Délégué : Hubert MARTIN et Christian PONARD

Rappel sur le cadre réglementaire et les objectifs de la TVB, préserver la biodiversité qui rend de nombreux services (gratuits !). Puis 3 ateliers : le mien a surtout abordé les questions de zones et milieux humides, de haies aussi, en distinguant le foncier public et privé. Le PLUi peut être plus ou moins restrictif suivant la volonté des conseillers communautaires, dans le respect des dispositions "supérieures" (textes communautaires, Code de l'urbanisme, SRADDET, SCOT, ...).

Commission Transition écologique : Délégué : Hubert MARTIN

Présentation des travaux d'extension du réseau de chaleur de Lons-le-Saunier, qui permettra en récupérant la chaleur des fumées de l'usine d'incinération, de passer de 4400 équivalent-logements à 6100, sans conséquences majeures pour les abonnés et surtout une grande visibilité des tarifs sur le long terme (20 ans).

Présentation des 21 fiches-actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), communiquées, sur quoi nous pouvons réagir (suggestions, questions, ...)

SIDEC : Délégué : Franck GUILLOT

Le réseau Télécom appartient aux Communes. Celles-ci touchent une redevance appelée RODP (redevance d'occupation du domaine public). Le SIDEC voudrait récupérer le réseau à leur charge et par conséquent toucher la RODP.

Réunion Préfecture – Disparition du réseau cuivre : Délégué : Franck GUILLOT

Le réseau cuivre arrêtera d'être commercialisé à partir de février 2026. Un arrêt total du réseau cuivre à partir du 01/01/2029. LE réseau fibre appartient à PRISME et non à ORANGE. La dépose totale des câbles réseau cuivre prévue au 01/01/2030.

Questions diverses :

Antenne : Plateforme en béton faite. L'antenne devrait être montée courant janvier 2026

Subvention : Le Conseil Départemental a versé à la Commune un supplément de subvention d'un montant de 23 000€ concernant le projet « Sécurisation de la Rue de la Liberté, chemin des écoliers et déplacement de l'arrêt de bus ».

Illuminations : les illuminations et sapins de Noël seront installés le 06 décembre 2025

Cérémonie des Vœux : la cérémonie des vœux aura lieu le 16 janvier 2026 à 18h.

Colis des Aînés : les colis des aînés seront distribués le 29 décembre 2025

Séance levée à 21h30

Le secrétaire de séance
Gérard GONO

